

Allocution du Superviseur du projet « Consolidation de la plate forme de suivi en ligne des indicateurs de légalités APV FLEGT »

Monsieur le Directeur Général de l'Economie Forestière et du Développement Durable

Monsieur le Représentant de l'Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture ;

Madame la Représentante de la DUE, Chargé de programmes Gouvernance des Ressources naturelles. Section « Développement Durable et Infrastructures »

Monsieur le Représentant de l'ambassade des USA

Distingués invités, Mesdames et Messieurs

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole à cette cérémonie de lancement officiel du projet « Consolidation de la plate forme de suivi en ligne des indicateurs de légalité APV FLEGT en République du Congo ». Permettez-moi, au nom du Secrétaire général du Cercle d'appui à la gestion durable des forêts (CAGDF) de vous remercier, , d'avoir bien voulu honorer cette cérémonie de votre présence, en dépit de vos emplois du temps chargés.

Mesdames et Messieurs

C'est ici aussi l'occasion d'exprimer notre reconnaissance à l'endroit de Monsieur le Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable pour avoir créé toutes les conditions administratives favorables à la mise en œuvre du projet.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit du programme UE FAO FLEGT qui a financé intégralement la première phase et n'a pas hésité de nous accompagner une nouvelle fois en appuyant financièrement la continuité de ce projet.

Mesdames et Messieurs

Le CAGDF, dans sa mission de contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière et à la gestion durable des forêts de la République du Congo, a signé depuis le 28 mars 2014 un Protocole d'Accord pour la mise en œuvre du projet « consolidation de la plate forme de suivi en ligne des indicateurs de légalités APV FLEGT » en partenariat avec WRI et la collaboration du Ministère en charge des forêts, dont la Cellule de la légalité forestière et de la traçabilité est le point focal.

Le projet a été financé par le programme UE FAO FLEGT à un montant total de 135.000 dollars pour une durée de 12 mois.

Le projet a pour objectif de:

- Consolider et étendre la plate forme de suivi en ligne des indicateurs de légalité APV FLEGT au Congo, en vue d'accroître sa fonctionnalité et le nombre d'exploitant forestiers inscrits;
- Renforcer les capacités du personnel du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD), notamment les cadres des Directions Départementales de l'Economie forestière (DDEF) qui ont à charge le contrôle de premier niveau en leur faisant apprécier la plate forme.

A l'issu de ce projet, quatre résultats seront atteints, il s'agit de :

- La communication sur le site FTI FLEGT pour le suivi en ligne des indicateurs de légalité y compris l'APV FLEGT au Congo est renforcée ;
- Les capacités du gouvernement, du secteur privé et de la société civile dans le suivi de l'APV FLEGT en ligne sont renforcées ;
- Les données complètes relatives aux indicateurs de légalité du Congo et conformément à l'annexe 10 de l'APV FLEGT Congo-UE sont disponibles en ligne sur le site FTI FLEGT ;

- un lien fonctionnel de partage de données entre le site FTI FLEGT et celui d'Observation des Forêts de l'Afrique Centrale (OFAC) sera créé.
- **Mesdames et Messieurs**

Ce projet, qui va s'exécuter dans les 12 prochains mois, est la suite logique du premier intitulé « Développement de la plate forme de suivi en ligne des indicateurs de légalité APV FLEGT » qui a abouti à un outil numérique de suivi en ligne des indicateurs de légalité.

Pendant l'exécution de ce premier projet, le CAGDF a travaillé avec quatre sociétés forestières pilotes du secteur forestier, à savoir : CIB OLAM, IFO, FORALAC et TRABEC dont leurs données sont aujourd'hui disponibles dans le site FTI FLEGT et donnent pleine satisfaction à ces pionniers.

Voilà pourquoi à cette cérémonie, nous avons étendu la participation du secteur privé, en conviant, en plus des sociétés pilotes, les représentants des autres sociétés, afin qu'ils voient et échangent entre eux et avec nous sur l'opportunité que ce site représente surtout dans le contexte de l'APV FLEGT, RBUE, où les sociétés doivent prouver l'origine légale de leurs produits. Mettez vos preuves et donner le code d'accès à votre acheteur ou contrôleur et le problème est réglé, en moins de temps quelques soit la distance qui sépare les deux acteurs. Par ailleurs, ce site permettra à ceux qui s'y inscrivent, de mesurer, en interne, leur niveau de légalité et les efforts à fournir.

Mesdames et Messieurs

Dans la mise en œuvre de ce présent projet, nous allons concrètement nous employer à:

- Sensibiliser et former le personnel MEFDD, du secteur privé et de la société civile à l'encodage, l'application et au suivi des données de légalité fiables sur le site FTI FLEGT
- Etendre et ouvrir le site FTI FLEGT à d'autres modules portant sur le FLEGT et autres processus de vérification de la légalité des activités forestières ;

Monsieur le Directeur Général de l'Economie Forestière et du Développement Durable

Madame la Représentante de la Délégation de l'Union Européenne, Chargé de programmes Gouvernance des Ressources naturelles. Section « Développement Durable et Infrastructures »

Monsieur le Représentant de l'Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture

Monsieur le Représentant de l'ambassade des USA

Distingués invités, Mesdames et Messieurs

Une fois de plus merci d'être venu nous encourager